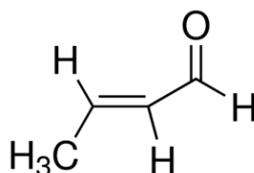


MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance
:
N° CAS : 123-73-9
Code du produit : 03033
Structure chimique :



1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel.
Réservé à un usage professionnel.
Utilisation de la substance/mélange : Laboratory chemicals

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.
107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba
400005 Mumbai - INDIA
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699
info@lobachemie.com - www.lobachemie.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Liquides inflammables, H225
catégorie 2
Toxicité aiguë (par voie H301
orale), catégorie 3
Toxicité aiguë (par voie H311
cutanée), catégorie 3
Toxicité aiguë (par H330
inhalation), catégorie 2
Corrosif/irritant pour la H315
peau, catégorie 2

CROTONALDEHYDE FOR SYNTHESIS

Fiche de données de sécurité

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1	H318
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3	H335
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2	H373
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1	H400

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Muta. Cat. 3; R68
F; R11
T+; R26
T; R24/25
Xn; R48/22
Xi; R41
Xi; R37/38
N; R50

Texte complet des phrases R: voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS02

GHS05

GHS06

GHS08

GHS09

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.
H301+H311 - Toxique par ingestion ou par contact cutané.
H315 - Provoque une irritation cutanée.
H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
H330 - Mortel par inhalation.
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence (CLP) :

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260 - Ne pas respirer les vapeurs, aérosols, poussières, fumées, gaz.
P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage.
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la

CROTONALDEHYDE FOR SYNTHESIS

Fiche de données de sécurité

maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser d'autres agents que l'eau pour l'extinction.
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom : CROTONALDEHYDE FOR SYNTHESIS
N° CAS : 123-73-9

Textes des phrases R et H: voir rubrique 16

3.2. Mélanges

Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau/.... Consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Risque présumé d'effets graves pour les organes. Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Symptômes/effets après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Toxique par contact cutané. Provoque une irritation cutanée.

Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.

Symptômes/effets après ingestion : Toxique en cas d'ingestion.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Eau pulvérisée.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Liquide et vapeurs très inflammables.

CROTONALDEHYDE FOR SYNTHESIS

Fiche de données de sécurité

Danger d'explosion : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Ecarter toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Très toxique pour les organismes aquatiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Recueillir le produit répandu. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas respirer les vapeurs.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

Conditions de stockage : Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Matières incompatibles : Sources de chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

CROTONALDEHYDE FOR SYNTHESIS

Fiche de données de sécurité

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains	: Gants de protection
Protection oculaire	: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires	: Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Masse moléculaire	: 70.09 g/mol
Couleur	: Pale yellow.
Odeur	: Piquant(e).
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: -76 °C
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 104 °C
Point d'éclair	: 9 °C
Température d'auto-inflammation	: 160 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Liquide et vapeurs très inflammables.
Pression de vapeur	: 32 mm Hg at 20 °C
Densité relative de vapeur à 20 °C	: 2.41
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 0.846 g/cm ³
Solubilité	: Eau: Soluble
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: 0.025 - 0.195 vol %

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

CROTONALDEHYDE FOR SYNTHESIS

Fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Flamme nue. Chaleur. Etincelles.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut libérer des gaz inflammables.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Toxique en cas d'ingestion. Cutané: Toxique par contact cutané. Inhalation: Mortel par inhalation.

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration : Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Toxique en cas d'ingestion. Toxique par contact cutané.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - eau : Très toxique pour les organismes aquatiques.

CROTONALDEHYDE FOR SYNTHESIS

Fiche de données de sécurité

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Indications complémentaires : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

Ecologie - déchets : Déchets dangereux par suite de leur toxicité.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : 1143

N° ONU (IMDG) : 1143

N° ONU (IATA) : 1143

N° ONU (ADN) : 1143

N° ONU (RID) : 1143

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : ALDÉHYDE CROTONIQUE (CROTONALDÉHYDE)

Désignation officielle de transport (IMDG) : ALDÉHYDE CROTONIQUE

Désignation officielle de transport (IATA) : Crotonaldehyde

Désignation officielle de transport (ADN) : ALDÉHYDE CROTONIQUE

Désignation officielle de transport (RID) : ALDÉHYDE CROTONIQUE

Description document de transport (ADR) : UN 1143 ALDÉHYDE CROTONIQUE (CROTONALDÉHYDE), 6.1 (3), I, (C/D), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

Description document de transport (IMDG) : UN 1143 ALDÉHYDE CROTONIQUE, 6.1 (3), I, POLLUANT MARIN/DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT (13°C c.c.)

Description document de transport (IATA) : UN 1143 Crotonaldehyde, 6.1, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

Description document de transport (ADN) : UN 1143 ALDÉHYDE CROTONIQUE, 6.1 (3), I, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

Description document de transport (RID) : UN 1143 ALDÉHYDE CROTONIQUE, 6.1 (3), I, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

CROTONALDEHYDE FOR SYNTHESIS

Fiche de données de sécurité

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : 6.1 (3)

Etiquettes de danger (ADR) : 6.1, 3



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 6.1 (3)

Etiquettes de danger (IMDG) : 6.1, 3



IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 6.1 (3)



ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 6.1 (3)

Etiquettes de danger (ADN) : 6.1, 3



RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 6.1 (3)

Etiquettes de danger (RID) : 6.1, 3



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : I

Groupe d'emballage (IMDG) : I

Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

CROTONALDEHYDE FOR SYNTHESIS

Fiche de données de sécurité

Groupe d'emballage (ADN) : I
Groupe d'emballage (RID) : I

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Oui
Polluant marin : Oui
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : TF1
Dispositions spéciales (ADR) : 324, 354, 386
Quantités limitées (ADR) : 0
Quantités exceptées (ADR) : E0
Instructions d'emballage (ADR) : P602
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP8, MP17
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T20
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP2
Code-citerne (ADR) : L10CH
Dispositions spéciales pour citernes (ADR) : TU14, TU15, TE19, TE21
Véhicule pour le transport en citerne : FL
Catégorie de transport (ADR) : 1
Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (ADR) : CV1, CV13, CV28
Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR) : S2, S4, S9, S14
Danger n° (code Kemler) : 663
Panneaux oranges :



Code de restriction concernant les tunnels (ADR) : C/D
Code EAC : •2WE
Code APP : A(fl)

- Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG) : 324, 354, 386
Quantités limitées (IMDG) : 0
Quantités exceptées (IMDG) : E0
Instructions d'emballage (IMDG) : P602
Instructions pour citernes (IMDG) : T20
Dispositions spéciales pour citernes (IMDG) : TP2, TP13, TP35
N° FS (Feu) : F-E
N° FS (Déversement) : S-D
Catégorie de chargement (IMDG) : D
Arrimage et manutention (Code IMDG) : SW1, SW2
Point d'éclair (IMDG) : 13°C c.c.

CROTONALDEHYDE FOR SYNTHESIS

Fiche de données de sécurité

Propriétés et observations (IMDG) : Colourless, mobile liquid with a pungent odour. Turns to pale yellow in contact with light and air. Miscible with water. Flashpoint: 13°C c.c. Highly toxic if swallowed, by skin contact or by inhalation. May cause lung damage.

N° GSMU : 131P

- Transport aérien

Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) : Interdit

Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA) : Interdit

Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA) : Interdit

Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA) : Interdit

Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA) : Interdit

Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) : Interdit

Dispositions spéciales (IATA) : A2

Code ERG (IATA) : 6Fi

- Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : TF1

Dispositions spéciales (ADN) : 324, 354, 386, 802

Quantités limitées (ADN) : 0

Quantités exceptées (ADN) : E0

Transport admis (ADN) : T

Équipement exigé (ADN) : PP, EP, EX, TOX, A

Ventilation (ADN) : VE01, VE02

Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 2

- Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : TF1

Dispositions spéciales (RID) : 324, 354, 386

Quantités limitées (RID) : 0

Quantités exceptées (RID) : E0

Instructions d'emballage (RID) : P602

Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID) : MP8, MP17

Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : T20

Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : TP2

Codes-citerne pour les citernes RID (RID) : L10CH

Dispositions spéciales pour les citernes RID (RID) : TU14, TU15, TU38, TE21, TE22

Catégorie de transport (RID) : 1

Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (RID) : CW13, CW28, CW31

Numéro d'identification du danger (RID) : 663

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

CROTONALDEHYDE FOR SYNTHESIS

Fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

CROTONALDEHYDE FOR SYNTHESIS n'est pas sur la liste Candidate REACH

CROTONALDEHYDE FOR SYNTHESIS n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

AwSV, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 3, Présente un très grave danger pour l'eau (Classification according to AwSV; N° ID 239)

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : La substance n'est pas listée

SZW-lijst van mutagene stoffen : La substance n'est pas listée

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : La substance n'est pas listée

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : La substance n'est pas listée

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : La substance n'est pas listée

Danemark

Class for fire hazard : Classe I-1

Store unit : 1 litre

Remarques concernant la classification : F <Flam. Liq. 2>; Les lignes directrices de gestion des situations d'urgence relatives au stockage des liquides inflammables doivent être suivies

Recommandations réglementation danoise : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs
Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en contact direct avec celui-ci
Les exigences des Autorités danoises pour l'environnement de travail relatives à l'utilisation de carcinogènes dans le cadre professionnel doivent être respectées lors de l'utilisation et de l'élimination

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

CROTONALDEHYDE FOR SYNTHESIS

Fiche de données de sécurité

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 2 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie 2
Acute Tox. 3 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 3
Acute Tox. 3 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 3
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R11	Facilement inflammable
R24/25	Toxique par contact avec la peau et par ingestion
R26	Très toxique par inhalation
R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau
R41	Risque de lésions oculaires graves
R48/22	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques
R68	Possibilité d'effets irréversibles
F	Facilement inflammable
N	Dangereux pour l'environnement
T	Toxique
T+	Très toxique
Xi	Irritant
Xn	Nocif

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit